

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2026\_018

**Objet** : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'Entreprise MISSILLIER TP en date du 16 janvier 2026.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer les travaux de pose de conteneurs pour le compte de la 2CCAM,  
Rue du Pont.

ARRÊTE

**ARTICLE 1** : En raison de ces travaux, Un rétrécissement de chaussée sera opéré sur la Rue du Pont à la hauteur des numéros 1-4 du **Lundi 26 Janvier 2026 au Samedi 21 Février 2026**.

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : L'accès des véhicules de sécurité devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

A Scionzier, le 16/01/2026

Le Maire,  
**Sandro PÉPIN**

